

AUJOURD'HUI

La BERD veut former l'URSS à la privatisation

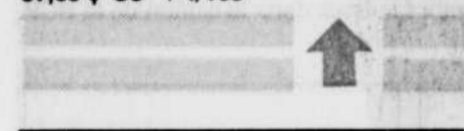
La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a présenté hier un plan d'action pour l'URSS orienté sur la formation et le conseil ; la BERD créerait pour ce faire un « institut de formation à la privatisation ». **B-3**

Projet d'amendement à la Loi sur les faillites

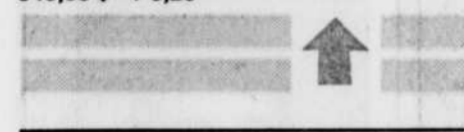
Selon le projet, les employés d'une entreprise faillie pourraient recevoir une compensation pouvant aller jusqu'à 2000 \$. Par contre, les employés d'une entreprise fermant ses portes sans déclarer faillite ne recevraient rien. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
87,63 ¢ US + 4/100



OR
348,30 \$ + 0,20



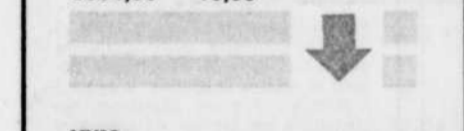
ARGENT
4,466 \$ Can.



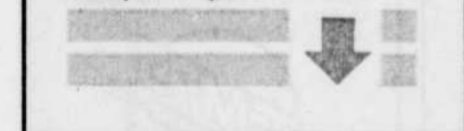
DOW JONES
3017,67 - 25,93



TSE 300
3504,86 - 13,03



XXM
1857,33 - 6,20



LE DOLLAR

Le dollar canadien regagne 4/100 de point

TORONTO (PC) — À Toronto, hier, le dollar américain a fermé en baisse de 4/100 et cotait 1,1412 \$ CAN comparativement à 1,1416 \$ vendredi en clôture. La livre sterling a fini en hausse de 1 49/100 à 1,9338 \$ CAN. En devise US, le dollar canadien a gagné 4/100 à 87,63 cents US et le sterling 1 38/100 à 1,6945 \$ US. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

L'ARGENT

L'argent remonte à Toronto

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, 4,466 \$ l'once et 143,58 \$ le kg, comparativement à 4,385 \$ l'once et 140,99 \$ le kg respectivement, le jour précédent.

LES MÉTAUX

Un fléchissement de la plupart des métaux

LONDRES (AP) — Le prix comptant des métaux à la fermeture des marchés en livre sterling par tonne métrique : CUIVRE : 1353-1355 ; PLOMB : 312-313 ; ZINC : 1023-1025 ; ALUMINIUM : 1249-1250 ; NICKEL : 7775-7780.

LE PÉTROLE

Le baril de pétrole quasi inchangé

À New York hier, le baril de pétrole brut pour livraison au mois d'octobre se transigeait à 22,24 \$ US, une baisse de 0,02 \$ US.

Pomerleau-Bouygues veut 45 millions \$ de plus pour des travaux à la Baie James

À cause des problèmes rencontrés lors des travaux de bétonnage à la centrale LG1, la compagnie Pomerleau-Bouygues réclame une somme supplémentaire de 45 millions \$ à la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ).

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

C'est ce que LE SOLEIL a pu apprendre auprès de la Société d'Énergie de la Baie James, qui est responsable de la réalisation des travaux sur tous les chantiers de cette région du nord québécois. Même si le chiffre n'est pas confirmé par le Groupe Pomerleau, un porte-parole, M. François Fecteau, admettait hier que la compagnie avait adressé une quarantaine de demandes à la SEBJ.

Pomerleau prétend que certains travaux n'étaient pas prévus au contrat initial et soutient aussi que la SEBJ doit assumer la responsabilité de retards dans la libération de certains espaces de travail, a expliqué le porte-parole.

La compagnie beauceronne Pomerleau s'est associée avec le puissant groupe français Bouygues dans la réalisation du principal contrat relié à la construction de la centrale, pour une somme de 190 millions \$. Il s'agissait d'une occasion, pour Bouygues, de consolider sa présence sur le marché nord-américain.

Des retards enregistrés dans l'exécution de ces travaux en 1990 avaient obligé les entrepreneurs à poursuivre le bétonnage pendant l'hiver et à embaucher 50 % de plus de travailleurs que prévu pendant la période de pointe, qui n'est pas encore terminée. Pomerleau a ainsi employé près de 1200 travailleurs sur son chantier cet été au lieu des 800 qui avaient d'abord été prévus. Pomerleau-Bouygues devrait aussi effectuer à nouveau des travaux de bétonnage pendant l'hiver 1991.

En tout, 2300 ouvriers étaient présents sur le chantier pour l'ensemble des entrepreneurs et la SEBJ a déjà dû assumer une facture supplémentaire de sept millions \$ à cause des coûts de logement additionnels.

La Société n'a pas encore répondu à la réclamation que lui a adressée Pomerleau-Bouygues et, pour l'instant, on affirme de part et d'autre que malgré l'ampleur des sommes en jeu, il s'a-

git de discussions normales dans le cours de la réalisation d'un contrat de cette envergure. LG1 sera la première centra-

le « au fil de l'eau », c'est-à-dire située en plein dans le cours normal de la rivière, sans nécessiter l'aménagement d'un

vaste réservoir. La construction de cet ouvrage exige du béton et encore du béton. En tout, 550 000 mètres cubes devront

être coulés et la mise en service du dernier des 12 groupes turbines-alternateurs est prévue pour 1995.



Le fait que Québec soit une destination touristique toute l'année et sa situation de capitale ont permis à l'industrie hôtelière de mieux s'en sortir que dans les autres villes canadiennes.

Taux d'occupation des hôtels canadiens Québec a su tirer son épingle du jeu

La ville de Québec est la seule ville au pays qui a enregistré une augmentation du taux d'occupation des hôtels pour les six premiers mois de cette année comparativement à la même période en 1990, parmi les 450 hôtels et motels (65 000 chambres) qui ont fait l'objet d'une étude pancanadienne.

par VIANNEY DUCHESNE
LE SOLEIL

En effet, une enquête de Price

Waterhouse Canada et Smith Travel Research of Gallatin du Tennessee révèle que l'industrie hôtelière canadienne connaissait toujours des heures

sombres au 30 juin dernier, avec un taux d'occupation de 55,5 % contre 62,3 % pour le même semestre de l'an dernier. Une exception pour Québec avec une hausse de 4,6 % (à 63,5 %) comparativement à Toronto où le taux a chuté de 20,8 % pour descendre à 54,6 %.

Selon les dirigeants d'hôtel, la récession qu'ont connu le Canada et les États-Unis est la grande responsable de la piètre performance de l'industrie hôtelière. Québec doit sa situation privilégiée au fait que c'est une destination touristique à long terme d'année et à son rôle de capitale de la province.

Vice-président de l'Association hôtelière du district de Québec, M. Jean-Pierre Brie confirme que la région de Québec a moins senti que les autres les effets de la récession. Mais encore là, il faut faire la part des choses: les hôtels des boulevards Laurier et Sainte-Anne ont été plus touchés que ceux du centre-ville et du boulevard Hamel. Les gens recherchent des hôtels à budget ou carrément au centre-ville, soumet-il.

Les premiers mois de l'année ont été difficiles, déclare M. Brie, mais la situation s'est remplacée par la suite; si bien qu'il qualifie le mois d'août de très bon avec une augmentation de 10 %. Quant au taux de réservation à l'avance, c'est vrai qu'il est très bas. Il pense que les gens prennent une décision impulsive. « Actuellement il augmente, mais ce n'est pas l'euphorie », dit-il.

L'étude a aussi permis de découvrir une baisse du revenu brut d'environ 12 % et une diminution du profit net avant le service de la dette d'au moins 50 %. M. John Burt, associé au groupe-conseil en tourisme d'accueil du bureau national de Price Waterhouse, indique que dans plusieurs villes l'augmentation des taxes foncières et des taxes d'affaires a grignoté la plus grande part du profit qui

restait avant le service de la dette.

La firme responsable de l'enquête ajoute dans un communiqué que les hôteliers canadiens ont de plus en plus de difficultés à maintenir les comptes fournisseurs à jour. De plus, les réservations de groupes prévues pour le mois de juillet ne se sont pas matérialisées dans la plupart des régions et la situation semblait vouloir se répéter en août.

Cependant, les auteurs de l'étude estiment que le revirement récent de l'économie devrait marquer la fin de la chute libre de cette industrie. Toutefois, les réservations à l'avance, signe de santé de ce secteur économique, sont quasi inexistantes.

« Bien que nous pourrions assister à une amélioration graduelle des taux d'occupation vers la fin du troisième trimestre et au début du quatrième, écrivent-ils, la demande dans le secteur hôtelier suit habituellement plusieurs mois de croissance économique. Jusqu'à ce que la reprise économique soit bien réelle, les hôteliers peuvent s'attendre à une remontée très lente ».

Les grandes villes qui attirent généralement les touristes accusent toutes des diminutions sensibles de l'achalandage des visiteurs: 12,5 % pour Montréal, 17,8 % pour Ottawa, 15,5 % pour Vancouver et 12 % pour Regina/Saskatoon, soit un taux identique à celui de la moyenne du Nouveau-Brunswick.

En général le prix des chambres n'a pas varié beaucoup avec des diminutions de 2,2 % à Québec (82,30 \$), 0,5 % à Toronto (84,88 \$) mais de 7,7 % à Montréal (87,11 \$). Par contre, Victoria a connu une progression de 27 % (74,02 \$) et Vancouver de 9,4 % (81,69 \$). Pour l'ensemble du pays, le tarif moyen des chambres est tombé de 69,46 à 68,87 \$ par nuit.

Les évaluations environnementales jugées trop rigides

Les manufacturiers en ont contre les «écologistes»

MONTRÉAL (d'après PC) — L'Association des manufacturiers du Québec a réclamé hier une révision des mécanismes d'évaluation environnementale des projets industriels tandis que son directeur général, Richard Le Hir, s'en prenait au passage à ce qu'il a appelé les «écologistes».

L'AMQ formule une série de recommandations au gouvernement destinées, selon elle, à améliorer les procédures d'évaluation. L'association patronale propose entre autres de simplifier les procédures dans certains cas, de délimiter des zones industrielles lourdes ou encore d'instaurer un processus d'accréditation des groupes habilités à se prononcer sur telle ou telle question.

« Autant il est souhaitable d'avoir un Québec vert, autant ce ne l'est pas d'avoir un Québec légué sur le plan économique », a lancé M. Le Hir. Il s'en est pris au passage à ce qu'il a appelé les «écologistes» ou les «écoterroristes». Ceux-ci, prétend-il, ont des «comportements marginaux qui sont menaçants par leur caractère absolument excessif et par ce qu'ils peuvent char-

rier comme désinformation, comme peurs, comme faussetés par rapport aux enjeux environnementaux ».

Invité à identifier les individus ou groupes qui ont, à son avis, de tels comportements, M. Le Hir s'est bien gardé de donner des noms. Mais il a évoqué les «frayeurs» qui ont été entretenues par certains à propos des BPC ou du stockage souterrain de liquides de gaz naturel dans le cadre du projet Soligaz.

M. Le Hir a d'ailleurs suggéré que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, soit mandaté pour accréditer les groupes habilités à se prononcer sur tel ou tel projet industriel. Le directeur général de l'AMQ ne voit pas dans cette proposition une volonté de limiter la liberté d'expression mais plutôt un encadrement pour «les groupes qui sont prêts à utiliser leurs droits à la liberté d'expression de ma-

nière responsable».

BAPE

À propos du BAPE, rendu fameux par son rapport défavorable au projet Soligaz, l'AMQ propose qu'il serve à faire l'arbitrage des arguments et à rechercher les solutions destinées à atténuer les impacts sur l'environnement des projets industriels. Signalons que M. Le Hir s'oppose à l'entrée en vigueur prochaine de l'article de la loi qui obligerait tout projet industriel majeur (une aluminerie par exemple) à se soumettre à la procédure d'audience publique.

L'AMQ suggère également que certains projets puissent faire l'objet d'une procédure simplifiée. Ce serait le cas lorsqu'une entreprise modernise ses installations afin de les rendre moins polluantes. L'usine d'aluminium de la société Alcan à Laterrière en est un exemple.

L'organisme suggère aussi que des zones industrielles capables de soutenir une exploitation plus lourde soient identifiées. Les entreprises qui iraient s'y installer pourraient profiter d'un processus d'évaluation simplifié.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Joe Clark sera le premier conférencier de la Chambre

QUÉBEC — Le 17 septembre, le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, sera le premier conférencier de la nouvelle saison des déjeuners de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain inc. Le nouveau président, M. Guy Boulanger, de la firme Caron Bélanger Ernst & Young, était en tête de liste. Mais une indication à l'effet que l'intervention de M. Clark sera « significative » a incité la direction de la Chambre à faire ce changement.

■ Décès d'un « parrain » de la pègre japonaise

TOKYO (AFP) — Susumi Ishii, l'ancien « parrain » du gang Inagawa-kai, un personnage-clé dans les récents scandales financiers au Japon, responsable de la démission des présidents de deux grandes maisons de titres, est décédé hier dans un hôpital de Tokyo, rapporte la presse japonaise citant la police. En juin dernier, les responsables des maisons de titres Nomura et Nikko Securities avaient été contraints de démissionner après une série de révélations faisant état de prêts importants accordés par leurs deux sociétés à Ishii en 1989, alors que celui-ci dirigeait encore le gang Inagawa-kai, le second syndicat du crime japonais.

■ Le 3e plus grand barrage au monde construit en Chine

PÉKIN — La Chine a signé le contrat de construction du barrage hydro-électrique d'Ertan, dans le sud du Sichuan, qui sera le troisième du monde par sa taille, avec des partenaires français, italiens et allemands. Ce barrage, d'un coût de 1,9 milliard \$, est financé, pour près de la moitié, par la Banque mondiale, qui octroie ainsi son plus gros prêt à Pékin. La première tranche de ce prêt, de 480 millions \$, vient d'être accordée. Le barrage, dont la construction sera assurée par la Ertan Hydroelectric Development Corporation, représente à ce jour le plus grand projet hydro-électrique chinois. Il aura une capacité de 3300 MW avec six générateurs de 550 MW chacun. La structure principale du barrage aura une hauteur de 240 mètres. La plus haute du monde est celle du barrage d'Inguri, en URSS, qui mesure 272 mètres.

■ Le nouveau-né de Benetton Jugé de mauvais goût

LONDRES (AFP) — L'organisme britannique de vérification de la publicité a demandé hier à la société de vêtements Benetton de retirer des panneaux publicitaires une affiche représentant en gros plan un nouveau-né, encore couvert de sang et portant son cordon ombilical. Benetton a montré « un mépris manifeste de la sensibilité du public », indique un communiqué de l'organisme qui affirme avoir reçu 800 plaintes après l'affichage de la photo la semaine dernière à Londres. La campagne, également lancée en Italie et aux États-Unis, devait commencer cette semaine dans toute la Grande-Bretagne.

■ La production OPEP au plus haut en août depuis décembre

PARIS — La production de pétrole brut de l'OPEP est montée au mois d'août à son plus haut niveau depuis décembre 1990, s'élevant à 23,6 millions de barils par jour (mbj), soit une hausse de 0,3 mbj par rapport à juillet, selon l'Agence internationale de l'énergie. L'Arabie saoudite a accru le volume de sa production de 0,2 mbj pour la porter à 8,4 mbj. Sans le Koweït et l'Irak dont les productions sont respectivement évaluées à 0,2 mbj et 0,4 mbj au mois d'août, la production de l'OPEP s'est élevée à 23 mbj.

■ La mer du Nord se montre de plus en plus généreuse

LONDRES — La production annuelle de pétrole brut en mer du Nord devrait atteindre d'ici à trois ou quatre ans un sommet proche du record de 1985 de plus de 127 millions de tonnes, a indiqué le ministre de l'Énergie John Wakeham : « Alors que de nouveaux champs pétroliers comme celui de Scott passent en production et augmentent la production existante, je m'attends à voir la production pétrolière continuer à grimper au cours des trois à quatre prochaines années, passant des 92 millions de tonnes enregistrées l'an dernier à un sommet tout proche du record de 1985 de plus de 127 millions de tonnes. »

■ La compagnie aérienne polonaise LOT a choisi Boeing

VARSOVIE — La compagnie aérienne polonaise LOT va acheter neuf

Boeing 737 pour remplacer sa flotte soviétique. La LOT ne précise pas le montant de la transaction. La société avait signé en juin dernier une lettre d'intention avec McDonnell Douglas pour l'achat de huit ou neuf moyens courriers MD-80. Mais le 1er août, la compagnie polonaise a annulé le contrat, d'une valeur de 350 millions \$, en invoquant des problèmes de financement.

■ Dumping des fabricants de bière américains au Canada

OTTAWA — Revenu Canada a jugé que trois fabricants de bière des États-Unis s'étaient livrés au dumping de leur produit en Colombie-Britannique, à un prix en moyenne inférieur de près de 30 % au coût de production. Cette décision pourrait entraîner l'imposition permanente de droits sur la bière en bouteille et en cannette brassée par Pabst Brewing Co., G. Heileman Brewing Co. inc. et Stroh Brewery Co. et destinée au marché de la Colombie-Britannique. Les brasseurs canadiens se sont plaints que leurs ventes diminuaient à cause des bières américaines.

■ Agence de mise en marché des produits biologiques

MONTRÉAL — Des agriculteurs biologiques viennent de se doter d'une agence de mise en marché, destinée à faire connaître et commercialiser leurs produits. Le Groupe ABC pour « Agriculture biologique certifiée » verra d'abord à développer des marchés et agira comme grossiste en aliments biologiques. Il est la propriété des producteurs biologiques certifiés et de la Fédération d'agriculture biologique du Québec. La gamme de produits s'est étendue : brocoli, cantaloup, chou-fleur, céleri, laitue, tomates, carottes, betteraves, maïs, poireau ; lait biologique, yogourt, cheddar, sirop d'érable, tofu, pain de blé entier, croissants, etc.

■ Accord pour le rachat de la filiale suisse de BCCI

BERNE — La Commission fédérale des banques, organe suisse de surveillance des banques, a donné son feu vert au rachat de la Banque de Commerce et de Placements SA (BCP), ancienne filiale de la Banque de crédit et de commerce International. Le reprenneur est la banque turque Cukurova Holding, à Istanbul. Le groupe Cukurova avait acquis 85 % du capital de la BCP en juillet dernier. Les 15 % restants appartiennent à l'Union de banques suisses. La banque turque avait injecté quelque 30 millions de francs suisses dans le capital de la BCP.

MESSAGE IMPORTANT À L'INTENTION DES TITULAIRES DE LA CARTE AMERICAN EXPRESS^{MC}

Durant l'interruption du service postal, la Banque Amex du Canada a pris des dispositions spéciales pour assurer la continuité des services aux titulaires. Les renseignements qui suivent sont importants : nous vous demandons d'en prendre note soigneusement.

PAIEMENT DES COMPTES

Si vous avez déjà reçu votre relevé de compte pour la Carte, la Marge de crédit ou encore la Carte Optima, vous pouvez le régler à n'importe quelle agence de voyages American Express¹ ou succursale de la Banque de Montréal (règlement du compte-Carte uniquement). En outre, les paiements par chèque (insérés dans une enveloppe cachetée) peuvent être déposés à n'importe quelle succursale du Canada Trust.

Il importe de tenir votre compte à jour pour éviter que des frais moratoires soient imposés en cas de retard. Si vous n'avez pas reçu votre relevé de compte mensuel pour la Carte, la Marge de crédit ou encore la Carte Optima, veuillez nous téléphoner pour en connaître le solde.

	COMPTES CARTES	COMPTES-MARGE DE CRÉDIT	COMPTES-CARTES OPTIMA
MONTRÉAL ET ENVIRONS	392-4444	1 800 268-9827	1 800 668-8600
PARTOUT AILLEURS	1 800 361-4343	1 800 268-9827	1 800 668-8600
HEURES DE SERVICE	lundi-vend. 8 h à minuit samedi 9 h à 17 h	lundi-jeudi 8 h à 23 h vend. 8 h 30 à 16 h 30	lundi-jeudi 8 h 30 à 23 h vend. 8 h 30 à 16 h 30

NOUVELLE CARTE

Si vous vous attendez à recevoir une nouvelle Carte, ne vous en faites pas : elle vous parviendra par messenger.

Si vous souhaitez présenter une demande de Carte American Express, veuillez transmettre une demande dûment remplie par télécopieur (les demandes sont offertes partout où l'on accepte la Carte) au (416) 474-7989.

CERTIFICAT-CADEAU DE 50 \$ – PROMOTION RESTAURANT

Veuillez conserver vos reçus admissibles pour la promotion Restaurant de American Express et nous les faire parvenir par la poste une fois le service repris. Les reçus admissibles sont ceux qui ont trait à des dépenses faites au restaurant durant le mois d'août.

La Banque Amex du Canada tient à remercier tous les titulaires de Cartes de leur collaboration et de leur patience durant cette interruption du service postal.

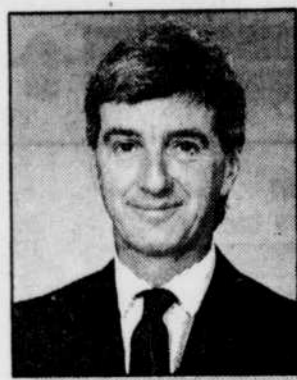


Être membre a ses privilèges.^{MC}

MC : American Express Company, U.S. aut., Copyright © Banque Amex du Canada 1991

¹Agences de voyages de American Express Travel Related Services Company, Inc., de ses filiales et représentants dans le monde entier. American Express Canada, Inc. est propriétaire des agences au Canada.

AVIS DE NOMINATION



Le vice-président et directeur général de CJMF-FM Ltée, Claude Thibodeau, est heureux d'annoncer la nomination de MONSIEUR ANDRÉ CÔTÉ au poste de DIRECTEUR DES VENTES du FM 93.

Évoluant dans le monde radiophonique depuis 1977, André Côté s'est joint à COGECO en 1989, assumant alors la direction des entreprises radio du groupe à St-Hyacinthe.

André Côté apporte à l'équipe du FM 93 une riche expérience, ayant occupé des postes-clés dans de nombreuses stations et réseaux québécois. Il succède à Monsieur Raynald Journeault, qui poursuivra ses activités de consultant auprès de notre industrie.

Monsieur Côté est en fonction depuis le 15 juillet.



Avis de dividendes

Le 28 août 1991 le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants :

- payable le 15 octobre 1991 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 13 septembre 1991 :
 - dividende N° 34 de soixante-quatre cents (64¢) par action ordinaire.
- payable le 1^{er} novembre 1991 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 1^{er} octobre 1991 :
 - dividende N° 34 de quarante-neuf cents (49¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 1,96\$, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série G.
- payable le 18 octobre 1991 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 18 septembre 1991 :
 - dividende N° 34 de cinquante et un cents (51¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 2,05\$, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série H.
- payable le 31 octobre 1991 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 septembre 1991 :
 - dividende N° 10 de quarante-huit cents et soixante-quinze centimes (48,75¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 1,95\$, rachetable au gré de BCE Inc. et au gré du détenteur, série M.
- payable le 15 octobre 1991 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 13 septembre 1991 :
 - dividende N° 6 de soixante-cinq cents (65¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif à taux variable, rachetable au gré de BCE Inc. et au gré du détenteur, convertible, série O.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la société

BCE Inc.

Proposition d'un plan d'action

La BERD veut former les Soviétiques à la privatisation

LONDRES (AFP) — La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a présenté hier à Londres un plan d'action pour l'URSS orienté sur la formation et le conseil, à l'issue d'un conseil d'administration auquel a participé une délégation des gouvernements soviétique et russe.

Agissant déjà en tant que conseiller pour la privatisation des biens des villes de Moscou et Léningrad, la BERD va intensifier cette année ses opérations de conseil en proposant ses services aux gouvernements des Républiques, aux municipalités ainsi qu'à certaines entreprises d'Etat.

À cet effet, la banque, qui a annoncé son intention d'établir un bureau permanent à Moscou, va créer un « institut de formation à la privatisation » où seront dispensés à des responsables chargés de dénationaliser des entreprises d'Etat, des « cours de privatisation » ainsi que des cours de gestion des entreprises.

Dans le secteur financier, la banque offrira une formation technique sur le fonctionnement des banques commerciales, marchés boursiers et de l'industrie de l'assurance grâce à la création d'un « institut de formation financière ».

Dans un premier temps, l'assistance dans le domaine boursier se concentrera sur le développement des fonds d'Etat et la création de bourses.

La BERD va également apporter son soutien au développement

d'un système de distribution pour les produits agricoles, et va poursuivre un projet d'assistance technique pour l'établissement de sociétés privées de distribution et d'emballage.

Dans le domaine énergétique, la banque soutiendra le financement de projets en encourageant l'investissement privé. Elle devrait d'ailleurs annoncer avant la fin de l'année ses premiers financements de projets pétroliers privés.

Une délégation soviétique de huit personnes, dirigée par M. Er-

nest Obminsky, vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, a exposé les problèmes du pays aux membres du conseil d'administration de la banque qui a indiqué que sa stratégie serait revue d'ici à la fin de l'année.

M. Obminsky était notamment accompagné de MM. Andrei Zvelev, vice-ministre des Finances russe, M. Valeri Teleguine, président de la Banque Russe pour le commerce extérieur, M. Ivan Materov, conseiller auprès des ministères de Russie et de M. Victor

Rakov, représentant de la Gosbank, la banque d'Etat soviétique.

La BERD, dont le capital est réparti entre 41 pays et organisations internationales, dispose d'un capital de 10 milliards d'Écus pour aider les pays d'Europe centrale et orientale à réussir leur transition vers une économie de marché. Les prêts de la BERD à l'URSS sont limités à 6 % du capital de la banque, soit l'équivalent de la participation soviétique dans ce capital, ce qui représente environ 180 millions d'Écus.

Cette annonce n'est faite qu'à titre de renseignement

Nouvelle émission

juillet 1991

1 100 000 000 \$ canadiens

Hydro-Québec

(Un agent de la couronne aux droits de la Province de Québec)

Émission Mondiale

Obligations 10,875%, série HW, échéant en 2001

Capital et intérêt garantis sans réserve par la

Province de Québec

Prix d'émission : 99,43 pour cent.

Merrill Lynch & Co.

ScotiaMcLeod Inc.

Yamaichi International (Europe) Limited

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

RBC Dominion Securities International

Wood Gundy Inc.

BMO Nesbitt Thomson Ltd.

Credit Suisse First Boston Limited

Deutsche Bank Capital Markets Limited

Goldman Sachs International Limited

IBJ International Limited

J.P. Morgan Securities Ltd.

Nomura International

Swiss Bank Corporation

UBS Phillips & Drew Securities Limited

Projet d'amendement à la Loi sur les faillites

Les employés d'une entreprise faillie pourraient recevoir 2000 \$

OTTAWA (d'après PC) — Selon un projet d'amendement à la Loi sur les faillites, les employés d'une entreprise déclarant faillite seront admissibles à une compensation d'un maximum de 2000 \$, a annoncé hier M. Morris Rosenberg, du ministère de

la Consommation et des Corporations, devant un comité des Communes.

Par contre, rien n'a été prévu pour les employés d'une entreprise qui fermerait ses portes sans déclarer faillite, a également dit M. Rosenberg.

L'argent nécessaire pour les compensations proviendra d'un fonds de 60 millions \$ financé par les employeurs.

Les députés de l'opposition siégeant sur le comité des affaires des consommateurs ont reproché au projet de ne pas être assez vaste et exprimé le doute que 2000 \$ puissent constituer une somme suffisante.

Actuellement, les salariés sont admissibles à une compensation d'un maximum de 500 \$ selon la loi en vigueur, qui n'a pas été révisée depuis 1949, a rappelé M. Rosenberg. Or, a-t-il ajouté, il arrive souvent que des travailleurs ne reçoivent même pas ce 500 \$, puisque les créanciers comme les banques et les sociétés de fiducie sont toujours servis en premier, sans égard pour les employés de l'entreprise faillie.

Les amendements proposés porteront la compensation des tra-

vailleurs à 90 % de leurs salaires et de leur paye de vacances jusqu'à un maximum de 2000 \$, recevables dans les quatre à six semaines suivant la déclaration de faillite.

Le député libéral Don Boudria a reproché au projet de loi, qui ne sera pas rétroactif, d'arriver trop tard pour les nombreux travailleurs qui ont perdu leurs emplois à la suite des faillites survenues durant la récession.

Son confrère Ron MacDonald a relevé pour sa part l'injustice dont seront victimes les employés d'une entreprise qui ferme ses portes sans déclarer faillite.

Le coût à payer par les employeurs sera de 2,4 cents par 100 \$ des gains assurables de chaque travailleur. Cette cotisation sera versée au gouvernement en même temps que celle de l'assurance-chômage.

Les amendements seront révisés après avoir été en vigueur durant trois ans et le montant maximum de protection pourrait être alors modifié.

Au cours des sept premiers mois de l'année, 7958 entreprises ont déclaré faillite.

TRUST PRÊT ET REVENU

Dividende no 109
Avis est donné que le Conseil d'administration de TRUST PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 0,20 \$ par action classe "A" payable le 13 septembre 1991 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 6 septembre 1991.

ROBERT ARCHER
Secrétaire

Québec, le 13 septembre 1991

TRUSTCO PRÊT ET REVENU INC.

Dividende no 15
Avis est donné que le Conseil d'administration de TRUSTCO PRÊT ET REVENU INC. a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action payable le 13 septembre 1991 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 6 septembre 1991.

ROBERT ARCHER
Secrétaire

Québec, le 13 septembre 1991

Association des banquiers canadiens



GUY BISAILON

L'Association des banquiers canadiens (ABC) annonce l'élection de monsieur Guy Bisailon au poste de président du Comité du Québec de l'ABC pour un terme d'un an. Monsieur Bisailon, premier vice-président, Direction régionale du Québec, Banque Scotia, succède à monsieur Roland Robichaud, vice-président exécutif, Réseau et affaires bancaires commerciales, Montréal et Ouest du Québec, à la Banque Nationale du Canada.

L'industrie des pâtes et papiers craint les lois US

OTTAWA (d'après PC) — C'est avec inquiétude que l'industrie canadienne des pâtes et papiers voit le Congrès américain s'apprêter à légiférer pour imposer l'emploi de fibres recyclées dans la fabrication de papier journal.

De nombreuses propositions favorables à l'emploi de fibres recyclées sont à l'étude aux deux Chambres du Congrès, et certaines d'entre elles pourraient avoir de graves répercussions sur l'industrie canadienne, s'alarme l'Association canadienne des pâtes et papiers.

Son représentant, M. Brian McClay, craint surtout que le Congrès ne décide de prendre exemple sur la Californie, dont les normes lui paraissent radicales et inflexibles.

« Chaque feuille de papier qui entre en Californie doit avoir un contenu recyclé de 40 %. Si vous ne recyclez pas, vous ne vendez pas sur ce marché », a expliqué M. McClay, selon qui la majorité des producteurs canadiens seraient durement affectés par l'adoption d'une telle norme à l'échelon national aux États-Unis.

Certaines entreprises canadiennes ne pourront pas recycler et demeurer rentables. Des normes « à la californienne » reviendraient à les exclure carrément du marché.

LE GROUPE RONADISMAT

Monsieur Robert Dutton, vice-président exécutif et chef des opérations du Groupe Ro-Na Dismat, est heureux de vous présenter les membres de la nouvelle équipe de direction du Groupe Ro-Na Dismat.



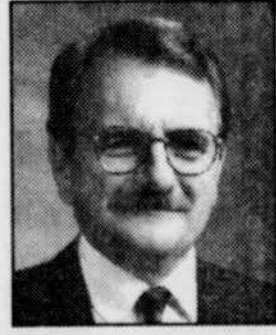
Monsieur André Blondin, vice-président informatique



Monsieur Claude Bernier, vice-président marketing et opérations de détail



Monsieur Robert Harritt, vice-président finances et administration



Monsieur Jean-Guy Duchaine, vice-président des ressources humaines



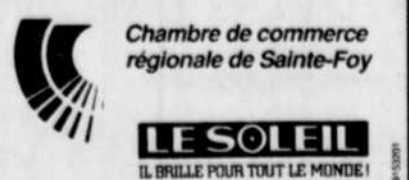
Monsieur Pierre Racette, vice-président division des matériaux de construction



Être membre de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy... C'est pas chinois!

Alors faites comme monsieur Méthot, président de Multitel, inscrivez-vous! (klmono facultatif...)
Campagne de recrutement 1991. Du 16 août au 11 septembre. Sainte-Foy, Cap-Rouge, Sillery, Ancienne-Lorette et Saint-Augustin.

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy
2700, boul. Laurier
Édifice Champlain, suite 2200
Sainte-Foy (Québec) G1V 4K5
Téléphone: 651-7181
Télécopieur: 651-5248



Centre Hospitalier Régional Baie-Comeau

APPEL D'OFFRES
06000

PROJET: Filmathèque et ascenseur, pavillon Le Royer
PROPRIÉTAIRE: Centre hospitalier régional Baie-Comeau
635, boul. Joliet
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1P1
Tél.: (418) 589-0605

Dans le cadre de son projet d'aménagement du tomodonstomètre, le Centre hospitalier régional Baie-Comeau, propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'une filmathèque et l'implantation d'un nouvel ascenseur.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du 3 septembre 1991, soit au bureau de RICHARD GOULET, ARCHITECTE, 18, rue Saint-Pierre, Rimouski (Québec) G5L 1T3, tél.: (418) 722-8606, soit au bureau du GROUPE-CONSEIL TDA, 229, boul. Lasalle, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1S7, tél.: (418) 296-6711, contre un chèque certifié non remboursable de cent quarante dollars (140\$) émis à l'ordre de Richard Goulet, architecte.

Le soumissionnaire doit avoir au Québec un établissement ayant ses installations permanentes et le personnel requis pour exécuter les travaux qui font l'objet du présent appel d'offres.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du Centre hospitalier régional Baie-Comeau et dont le montant sera égal ou supérieur à 10% du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance d'une valeur équivalente. Ce cautionnement devra être valide pour une période de soixante (60) jours après l'ouverture des soumissions.

Le soumissionnaire doit faire parvenir sa soumission au plus tard le mardi 24 septembre 1991, à 13h30, au burau du soussigné et inscrire la mention "SOUMISSION: FILMATHÈQUE ET ASCENSEUR" sur l'enveloppe de retour.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au jour et à l'heure limites fixés pour le dépôt des soumissions.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 12 septembre 1991 à 14 heures.

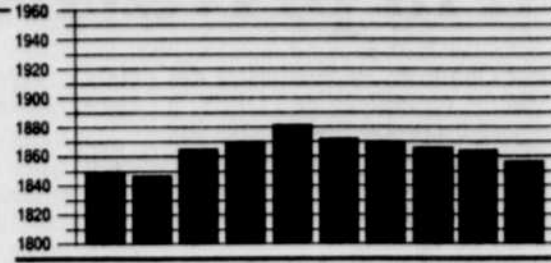
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des scur-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Ceux assujettis au Bureau des soumissions déposées de Québec (B.S.D.Q.) devront présenter leur soumission au plus tard le jeudi 19 septembre 1991, à 12 heures. Ces soumissions devront être valides pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Michel Beaulieu
Directeur des services techniques
Centre hospitalier régional Baie-Comeau

LE MARCHÉ BORSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1857,33, en baisse de 6,20. Volume des transactions : 3,2 millions d'actions. Titres en hausse : 102. Titres en baisse : 111. Titres inchangés : 137.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3504,86, en baisse de 13,03. Volume des transactions : 15,4 millions d'actions. Titres en hausse : 246. Titres en baisse : 271. Titres inchangés : 272.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Advertisement for Herren Mode featuring a man in a suit. Text includes: 'Mon courtier, c'est l'as des bons tuyaux.', 'C'est pas lui qui te conseille sur ta tenue vestimentaire, c'est sûr!', 'Euh... non! Mais toi, tu connais quelqu'un qui pourrait?', 'Tu parles d'une référence? Si tu veux le savoir, c'est Jean-Marc Denis, chez HERREN MODE.', 'Air and Mode?', 'Non. HERREN MODE, à Place Sainte-Foy.'

LES OPTIONS TRANSIGÉES. Cours des options Trans-Canada transigées sur le cours de Montréal et de Toronto. Includes a table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement.

LES OBLIGATIONS. Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various bond tickers and their performance.

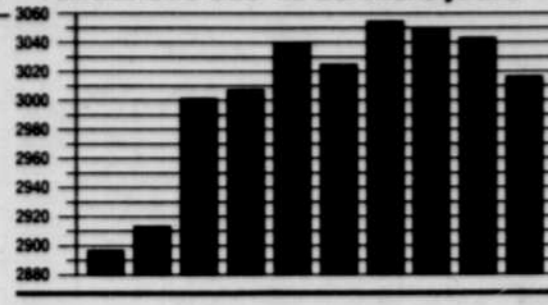
LES TITRES AU COMPTOIR. Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their performance.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3017,67, en baisse de 25,93. Volume des transactions : 155 millions d'actions. Titres en hausse : 603. Titres en baisse : 953. Titres inchangés : 520.

Table with columns for 'Ventes' and 'Titres' listing various market indicators and their values.

Table with columns for 'A à B' listing various market indicators and their values.

Table with columns for 'D à G' listing various market indicators and their values.

Table with columns for 'H à L' listing various market indicators and their values.

Table with columns for 'M à P' listing various market indicators and their values.

Table with columns for 'Q à S' listing various market indicators and their values.

Table with columns for 'T à Z' listing various market indicators and their values.

LES FONDS MUTUELS

Large table listing various mutual funds (e.g., Membres de l'IFPC, A à B, C à F, G à J, K à N, O à R, S à V, W à Z) with their respective values and performance metrics.

Large table listing various mutual funds (e.g., A à B, C à F, G à J, K à N, O à R, S à V, W à Z) with their respective values and performance metrics.

Large table listing various mutual funds (e.g., A à B, C à F, G à J, K à N, O à R, S à V, W à Z) with their respective values and performance metrics.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Le blé s'est apprécié tandis que le maïs et le soja se dépréciaient, hier, au marché à terme de Chicago. Le blé était en hausse de 4 1/4 cents, et le contrat à terme septembre se réglait à 3,1475 \$ le boisseau. Le maïs pour livraison septembre était inchangé à 2,49 \$ le boisseau. L'avoine livrable en septembre a perdu 1/2 cent à 1,2450 \$ le boisseau. Le soja pour livraison septembre était en baisse de 2 1/2 cents, à 5,7675 \$ le boisseau.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis hier par le ministère fédéral de l'Agriculture. Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé : 3,2045 le kg; pour bébé : 3,2045 le kg; poudre de babeurre, pulvérisée : 2,5605 le kg; pour bébé : 2,5605 le kg; poudre de lactoserum, pulvérisée : 0,5805 pour bébé, 0,6125 le kg. Fromage cheddar ou kaï, première catégorie, blanc : 5,5355; première cat., coloré : 5,5425. Beurre : Cotation canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, 40-49 : 5,3315; prix du consommateur, 40-49 : 5,3315; prix du consommateur, 50-59 : 5,3315. Onions : prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros : 4,4655; A-gros : 4,4455; A-moyens : 4,3895; A-peu, 0,9455. Prix payés aux producteurs d'œufs au Québec : A-extra-gros, 1,115; A-gros, 1,115; A-moyens, 1,055; A-peu, 0,615. Prix payés aux producteurs d'œufs en Ontario : A-extra-gros, 1,085; A-gros, 1,085; A-moyens, 0,995; A-peu, 0,565. Pommes de terre (prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal) : Québec, brisées : 5,155 le sac de 50 lb; 2,255 le sac de 20 lb; 1,135 le sac de 10 lb; extra-grosses : 6,255.

Advertisement for SEARS-O-PEDIC mattresses. Features a large image of a mattress and the text: 'MAINTENANT CHEZ SEARS PAS DE PAIEMENT RABAIS 45-50% ÉCONOMISEZ ET PROFITEZ DU CONFORT SEARS-O-PEDIC'. Includes details about financing and product features.

Large advertisement for SEARS featuring the headline 'PAS DE PROBLÈME!' and 'NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT AVANT JANVIER 1992 SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT.' Includes details about the offer, store locations, and contact information.

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier par la Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne. Les taux sont quotidiens de nominal car ils fluctuent d'une banque à l'autre. - Tous mensuels.

Australie (dollar)	0.7196	x-Pologne (zloty)	0.000101
Autriche (schilling)	0.0966	Portugal (escudo)	0.00807
Bahamas (dollar)	1.1595	Roumanie (leu)	0.01873
Bahreïn (dinar)	3.0257	Singapour (dollar)	0.6839
Barbade (dollar)	0.5827	Suède (couronne)	0.1967
Belgique (franc CFB)	0.02284	Suisse (franc)	0.7119
Bermudes (dollar)	0.002749	Taiwan (dollar)	0.043077
Bresil (cruzado)	0.000199	Tanzanie (shilling)	0.0092
Chine (renminbi)	0.2237	Thaïlande (baht)	0.0454
x-Colombie (peso)	0.001939	Trinité-Tobago (dollar)	0.2791
Corée (won)	0.001550	Turquie (livre)	0.000247
Danemark (couronne)	0.1760	x-URSS (rouble)	1.9072
E.A.U. (dinar)	0.3106	Venezuela (bolivar)	0.0210
Espagne (peseta)	0.01097	Yugoslavie (dinar)	0.05044
Etats-Unis (dollar)	0.7119		
Finlande (mark)	0.8015		
France (franc)	0.2787		
Grèce (drachme)	0.0064		
Guyane (dollar)	0.00992		
Hong-Kong (dollar)	0.1518		
Indonésie (roupie)	0.0471		
Indonésie (rupiah)	0.000619		
Irak (dinar)	3.2388		

LES DIVIDENDES

Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels sous indication contraire.
First Monroton Inc., classes A et C: six cents payable le 15 oct. aux actionnaires inscrits le 30 sept.

LES BÉNÉFICES

Rothmans Inc., trimestre clos 30 juin 1991, 11,2 millions de dollars ou 1,94 \$ par action; 1990, 10,4 millions de dollars ou 1,83 \$ par action.
Toro Industries Ltd. neuf mois clos 30 juin 1991, perte nette 1,4 millions de dollars ou 13 cents par action; 1990, 3,2 millions de dollars ou 52 cents par action.

LE LOYER DE L'ARGENT

04-09-91	Comptes d'épargne		Dépôts et certificats de placement						Hypothèques						
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	(int. semestriel)							
Institutions			1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans					
Banque Laurentienne	4,25	4,25-5,50(m)	5,50	5,50	5,50	5,50	—	8,75	9,00	9,75	10,25	10,75	11,00	11,50	
Banque Hongkong du Canada	4,75	3,00-5,50	6,00	6,00	6,00	6,00	8,25	8,75	9,00	9,50	10,00	10,75	11,00	11,50	
Banque de Montréal	4,00	4,00	5,50	5,50	5,50	5,50	8,00	8,50	8,75	9,25	9,90	10,75	11,00	11,50 (d)	
Banque Nationale	4,00	3,75	5,50	5,50	5,50	5,50	8,00	8,75	9,25	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50	
Banque de Nouvelle-Écosse	4,00	4,25	5,50	5,50	5,50	5,50	8,00	8,50	8,75	9,50	10,00	10,75	11,00	11,50	
Banque Royale	4,50	4,25(h)	5,50	5,50	5,50	5,50	8,00	8,50	8,75	9,25	10,00	10,75	11,00	11,50	
Banque Toronto-Dominion	4,25	4,00	7,25	7,25	7,25	7,25	8,25	8,50	8,75	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50	
Caisses populaires	4,00	3,50	7,25	7,25	7,25	7,25	8,00	8,75	9,25	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50	
Canada Trust	—	4,25	7,25	7,25	7,25	7,25	8,25	8,50	8,75	9,50	10,00	10,75	11,00	11,25	
CIBC	4,25	4,00	5,50	5,50	5,50	5,50	8,25	8,75	9,00	9,50	10,00	10,75	11,00	11,50	
Fiducie Confédération	—	—	8,25	8,25	8,25	8,25	9,00	9,25	9,50	10,25	10,00	10,75	11,25	11,50	
Fiducie Desjardins	—	—	7,50	7,50	7,75	7,75	8,50	8,75	9,25	10,10	10,00	10,75	11,00	11,50	
Fiducie La Métropolitaine	—	—	8,25	8,25	8,25	8,25	8,75	9,00	9,25	9,875	10,25	11,00	11,25	11,75	
Fiducie Sun Life	—	—	8,25	8,25	8,25	8,25	8,55	9,00	9,25	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50	
Financière (La)	—	—	6,50	6,50	6,50	7,00	8,00	8,50	9,00	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50	
Montréal Trust	4,00	5,65	7,25	7,25	7,25	7,50	7,50	8,50	8,75	9,00	10,00	10,75	11,00	11,50	
Société de Fiducie Mutuelle	—	—	8,05	8,20	8,25	8,25	8,25	8,50	8,80	9,10	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50
Société Nat. de Fiducie	—	—	7,50	7,50	7,75	7,75	7,75	8,625	8,875	9,00	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50
Trust Général	4,25	7,67(j)	7,25	7,25	7,50	7,50	8,50	8,75	9,00	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50	
Trust National	—	—	7,50	7,75	7,75	7,75	7,75	8,75	9,00	9,25	10,00	10,00	10,75	11,00	11,50
Trust Prêt et Revenu	5,75-7,83(c)	4,75-7,83(c)	7,75	7,75	7,75	7,75	7,75	8,50	8,75	9,375	10,00	10,00	10,75	11,00	11,50
Trust Royal	4,00	3,00-5,50	7,25	7,25	7,50	7,50	8,25	8,75	9,00	9,75	10,00	10,75	11,00	11,50(e)	

Les taux sont ceux disponibles au moment de la préparation de ce tableau, ils sont donc sujets à révision.
c) pour 50 000 \$ et plus d) hypothèques 7 ans: 11,50 % e) hypothèques 7 ans: 11,25 % h) avec chèques: 3,00 % à 5,50 % j) bénéfice +: 100 000 \$ et plus. k) intérêts progressifs m) 10 000 \$ et plus q) encaissable sans pénalité 8,50 % t) avec chèques: 3,00 % à 7,25 %

APPEL D'OFFRES

Projet: Réfection de l'école Centrale de Villeroy 378, Rte 265, Villeroy
Propriétaire: Commission scolaire Jean-Rivard, 1783, St-Édouard, Plessisville G6L 2K8
Architecte: Mme Monique Brunet, 1782, rue St-Calixte, Plessisville G6L 1R5, tél.: (819) 362-2267
Ingénieurs: (en structure, mécanique et électricité) Fréchette LGL & Ass., 83, rue Girouard, Arthabaska G6P 5T3, tél.: (819) 357-3084

La Commission scolaire Jean-Rivard, propriétaire, demande des soumissions pour "La réfection de l'école Centrale de Villeroy".
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte ou obtenus contre un dépôt de soixante-quinze dollars (75 \$) fait à l'ordre du propriétaire, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission scolaire Jean-Rivard, jusqu'à 14 h 30, heures en vigueur localement, le 26e jour du mois de septembre 1991 pour être ouvertes publiquement à la même heure, au même endroit et le même jour.

L'enveloppe de soumission devra contenir l'original et une copie des documents suivants:

- la formule de soumission dûment remplie;
- la résolution d'autorisation de la signature de la soumission, lorsqu'il s'agit d'une compagnie;
- le cautionnement de soumission valide pour 45 jours ou un chèque visé au montant de 20 000 \$, à l'ordre du propriétaire.

Le cautionnement de soumission devra être échangé à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q. c.Q-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 18 août 1990.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Réal Ouellet, directeur général

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

MANUTENTIONNAIRE

d'expérience pour compagnie de reliure.

681-6205 demander M. Quinaux

REPRÉSENTANT(E) JUNIOR

Un important manufacturier canadien oeuvrant dans le domaine de la quincaillerie et matériaux est à la recherche d'un(e) représentant(e) junior pour l'Est du Québec.

REPRÉSENTANT DES VENTES

Consolidated Freightways, compagnie de transport routier international, est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour notre bureau de Québec.

Exigences: bilingue, expérience dans la vente de transport, dynamique. S.V.P. faire parvenir votre résumé à l'adresse suivante:

Consolidated Freightways 10755, côte de Liesse Dorval (Québec) H9P 1A8 À l'attention de: Sylvain Robert / Gérant de terminal

NATIONAL SAFETY, associés

appel de Ressources humaines Postes temps plein ou partiel

- Vendeur
- Distributeur
- Gérance

Fonctions: — promotion résidentielle, commerciale, industrielle; — vente gros et détail; — participation plan de formation et séminaires.

Exigences et qualités requises: — positif — autonome — entrent — déterminé

Traitement monétaire (concept unique): — perpétuel — royauté — sécuritaire — commission

Objectif de la compagnie: — Être représenté par un capital humain sûr.

Pour entrevue à Québec, contactez: Gilles Légaré, coordonnateur des ventes 842-4035

CAMPBELL SCIENTIFIC CANADA CORP.

9525 41 AVE. EDMONTON, ALBERTA T6E 5X7

TÉLÉPHONE: (403) 461-5158

TÉLÉCOPIEUR: (403) 450-2531

Campbell Scientific Canada Corp. vend, répare, manufacture et offre le service après-vente de systèmes d'acquisition et de capteurs de l'environnement. La compagnie, fondée en 1978, a son bureau chef à Edmonton et un deuxième bureau à Chatham, en Ontario.

Poste disponible (poste permanent):

Technicien(ne) en applications

pour notre bureau à Edmonton, Alberta.

Description du poste:

Le technicien(ne) en application travaillera avec les clients pour les assister à choisir les composantes pour leurs besoins particuliers et aussi à guider les clients dans l'utilisation de leurs systèmes d'acquisitions. Le poste comprendra aussi la direction d'ateliers d'entraînements ainsi que l'installation de systèmes d'acquisitions et la participation à des projets de recherches, d'analyses de données et de préparation de rapports.

Qualifications du candidat(e):

Le (la) candidat(e) a des connaissances de mesures en environnement et en instrumentation. Le (la) candidat(e), peut donc parvenir de disciplines telles que la géographie (météorologie/climatologie), l'agriculture, la foresterie, l'écologie, l'hydrologie ou le génie appliqué.

Le (la) candidat(e) doit être parfaitement bilingue, (français/anglais, parlé et écrit), motivé(e), apte à communiquer efficacement et connaître le système d'ordinateur DOS. Une connaissance en électronique serait utile.

Toute personne intéressée peut communiquer avec le bureau à Edmonton et demander pour Claude Labine avant de soumettre un curriculum vitae.

LA SEMAINE PROCHAINE

GRANDE OUVERTURE MOORES


MOORES FÊTONS NOTRE 75^e MAGASIN

SOYEZ PRÊT!

Notre 75ième magasin ouvrira ses portes jeudi, le 12 septembre et nous fêtons l'événement dans tous nos magasins. Choisissez parmi des milliers de complets, vestons, pantalons, chemises et cravates. Disponibles à des prix imbattables de Grande Ouverture. À ne pas manquer!


MOORES VÊTEMENTS POUR HOMMES

PLACE LAURIER
2700 Boul. Laurier
3e étage
À côté de l'entrée de la Baie
651-0304




Loc. et Merc. 9:30-5:30
Merc. 9:30-5:30
Samedi 9:00-5:00

LÉVIS
84 Route Kennedy
Place Kennedy
À côté de Canadian Tire
835-0343



Loc. et Merc. 9:30-5:30
Merc. 9:30-5:30
Samedi 9:00-5:00

VANIER
445 Rue Soumande
Carrefour Vanier
À côté de Red Lobster
682-2772



Loc. et Merc. 9:30-5:30
Merc. 9:30-5:30
Samedi 9:00-5:00

TROIS RIVIÈRES 819-376-6262

NE MANQUER PAS NOTRE ENCART!

**OUVERT
LE
DIMANCHE**

LES HALLES FLEUR DE LYS

**Prix en vigueur
du 4 au 8
septembre
1991**

LE FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

245, rue Soumande, Ville de Vanier

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Marché

BIÈRE - VIN
527-7885

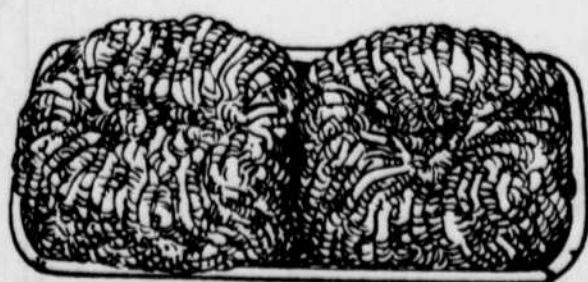
UNE GRANDE ÉPICERIE

 SOUPE TOMATE AYLMER 284 ml 4/1⁰⁰	 SAUCE POUR POULET CHAUD, B-B-Q, POUTINE CORDON BLEU 400 ml 69¢	 COKE, COKE DIET, SPRITE, SPRITE DIET 6/750 ml, bout. consignées 2⁴⁹	 TOMATES DE CHOIX AYLMER régulières, cubes, 796 ml 89¢	 PÂTES ALIMENTAIRES PRIMO assorties, 900 g 79¢
 BISCUITS VIVA PUFF Mc CORMICK 300 g 1⁷⁹	 OEUFS PETITS catégorie A 69¢	 THON PÂLE, MORCEAUX, CLOVER LEAF 184 g 99¢	 FRUITS EN COUPE DEL MONTE 4 x 142 ml 1⁹⁹	 MARGARINE LACTANTIA molle, 907 g 1¹⁹
 CROUS- TILLES YUM YUM assorties, 200 g 99¢	 MOUTARDE SCHWARTZ 500 ml 99¢	 SAUMON KETA RED ROSE 213 g 99¢	 PAPIER HYGIÉNIQUE FIESTA 2 plis, blanc, 8 rouleaux 1⁹⁹	 ASSOUPLISEUR FAVOREL 3,6 L 1⁵⁹

Boucherie
La Bonne Coupe INC 681-4351



CONTRE-FILET
Bifteck ou rosbif
Boeuf Canada,
catégorie A
15³⁹ kg **6⁹⁸** lb



LARD HACHÉ
1⁶⁹ lb **3⁷²** kg



PANIERES DE FRUITS EXCEPTIONNELS SUR DEMANDE!

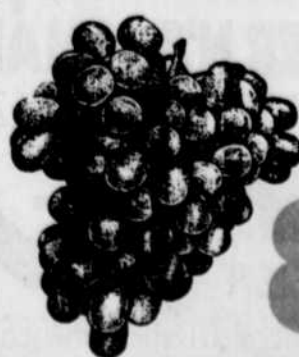
Larbofruit INC.
652-8748 683-9509



BROCOLI
Produit du Québec,
gr. 14
58¢ ch.



CHOU-FLEUR
Produit du Québec,
gr. 12
58¢ ch.



**RAISINS
VERTS**
sans pépins
88¢ lb



CÉLERI
Produit du Québec,
gr. 24
35¢ ch.

« TOUTE MA FAMILLE EST AU CLUB. »



OÙ ÇA? AU CLUB MULTI-POINTS.

EH OUI, TOUT LE MONDE EST MEMBRE DU FAMEUX CLUB MULTI-POINTS. C'EST AMUSANT, EXCITANT ET ON Y GAGNE À COUP SÛR.

Pour seulement 24,95\$, toute cette famille et plus de 121 000 autres personnes ont déjà adhéré au CLUB Multi-points^{md}. Ils accumulent des Multi-points sur leur carte de membre électronique pour ensuite profiter des centaines de rabais incroyables offerts dans les catalogues du CLUB Multi-points. En plus, parce qu'ils sont membres du CLUB Multi-points, ils participent automatiquement aux tirages hebdomadaires.

Chaque semaine, ils courent la chance de gagner l'un des 2 voyages pour 2 au Club Med, une Chevrolet GEO ou 1000 \$ en bons d'épicerie Steinberg.

Comme on dit, c'est toujours les membres qui gagnent. Sans plus attendre, vous aussi devenez membre en allant chercher, pour seulement 24,95\$, votre carte électronique

à la Banque Nationale, chez Vidéotron ou Steinberg.

CLUB Multi-points

ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!
DES MULTI-POINTS. OÙ ÇA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS:

Vidéotron Itée

STEINBERG
QUÉBEC

TÉLÉ 4

CRC
80

CITF
107,5 FM

LE SOLEIL

BANQUE
NATIONALE
Notre banque nationale

POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR OBTENIR LES RÈGLEMENTS DES TIRAGES, COMPOSEZ À MONTRÉAL LE 251-8688 OU, SANS FRAIS, LE 1-800-563-8688.

CLUB Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Vidéotron Ltée.



Gérard POULIN

Enquête sur cautionnement aujourd'hui

Gérard Poulin passible d'emprisonnement à perpétuité

Gérard Poulin, ce chauffard de 39 ans soupçonné d'avoir abandonné jeudi dernier deux cyclistes agonisants le long de la côte Saint-Honoré, à Chicoutimi, a comparu, hier, au palais de justice. La police l'a épinglé deux jours après la tragédie, qui a coûté la vie à Yvan Vachon et à Chantale Desrosiers.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Le chômeur a été arrêté à sa résidence de la rue Sydenham à Chi-

coutimi, vers 18 h samedi, et immédiatement incarcéré. Quelques minutes plus tôt, le suspect, qui se savait recherché, avait téléphoné aux policiers en avouant son crime.

Poulin a été accusé de négligence criminelle, de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort et de délit de fuite ayant causé la mort. Il est passible de l'emprisonnement à perpétuité. Le chômeur est retourné derrière les barreaux, en attendant son enquête sur cautionnement, prévue aujourd'hui.

Les victimes, âgées respective-

ment de 34 et 28 ans et domiciliées dans la rue Sainte-Marie, étaient parties en balade à vélo jeudi soir, dans le Canton Tremblay. Comme elles ne s'étaient pas présentées au travail le lendemain, toute leur parenté était partie à leur recherche. C'est le beau-frère d'Yvan Vachon, Gilles Tremblay, qui a retrouvé les deux corps dans un étang, vers 20 15

vendredi, après avoir aperçu une bicyclette abandonnée le long du chemin.

L'autopsie a démontré que les deux cyclistes étaient morts noyés. Chantale Tremblay a subi une commotion cérébrale mais tout démontre qu'elle aurait pu être sauvée. Quant à son mari, il avait de l'eau et de la boue dans les poumons.

Domaine Val des Bois nie les allégations des contestataires

L'un des propriétaires du parc de maisons mobiles Domaine Val des Bois, à Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, estime qu'il est faux de prétendre qu'il ne s'est pas conformé à l'ordre de la cour supérieure l'obligeant à reboiser un secteur de son terrain et d'affirmer de plus qu'il ait proféré des menaces à l'endroit de certains résidents contestataires.

LE SOLEIL

Dans notre édition d'hier, nous rapportions les propos de deux résidentes du Domaine, Mmes Diane Croteau et Diane Laverdière, qui déclaraient que le terrain en question était mal entretenu, qu'il y avait des trous dans les rues, que le déneigement était mal fait en hiver, qu'il y avait des problèmes d'eau potable, que l'entre-

tien des terrains non-occupés laissait à désirer.

Enfin, d'après elles, les propriétaires n'auraient pas replanté des arbres de deux pouces de diamètre, sur une partie de leur terrain situé en bordure de l'autoroute 20, comme les y avait obligés la cour supérieure.

Selon M. Roland Roy, porte-parole de l'entreprise, des arbres ont été replantés le long de l'autoroute pour remplacer ceux qui

avaient été coupés. Le SOLEIL a cependant constaté que ces arbres n'ont qu'un demi-pouce de diamètre.

Il a indiqué que les terrains non-occupés avaient été nettoyés et que les trous dans les rues avaient été bouchés pas plus tard que lundi soir « même si je ne savais pas qu'il y aurait des textes là-dessus dans Le SOLEIL de mardi. »

Quant aux deux résidentes, elles ont communiqué à nouveau hier après-midi avec LE SOLEIL pour préciser qu'elles n'avaient pas été personnellement victimes ou témoins de menaces ou de harcèlement.

D

SOLDE DE RÉOUVERTURE
Le samedi 7 septembre

RABAIS DE
20%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE.
UN JOUR SEULEMENT

Venez admirer le nouveau décor de notre magasin des Galeries de la Capitale et profiter d'un rabais de 20 % offert sur toute notre collection de vêtements pour dames, y compris les nouveaux modèles d'automne.

Galeries de la Capitale
Québec

D'Allaird's

2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

CHOIX DE PLUS DE 3 000 MONTURES PARMIS LES PLUS GRANDES MARQUES EXCLUSIVES.

EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE PAR DES OPTOMÉTRISTES. NOUS ACCEPTONS ÉGALEMENT LES PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

LUNETTERIE
NEW
LOOK

ÉGALEMENT À

<p>QUÉBEC Place Fleur de Lys 529-2141</p> <p>SAINTE-FOY Place de la Cité 654-1492</p> <p>LÉVIS 95, Route Kennedy 833-1131</p>	<p>CHICOUTIMI Place du Royaume 696-0844</p> <p>RIMOUSKI La Grande Place 724-0505</p>
<p>MONTRÉAL</p> <p>LAVAL</p> <p>POINTE-CLAIRE</p> <p>GREENFIELD PARK</p> <p>ROSEMONT</p>	<p>SHERBROOKE</p> <p>TROIS-RIVIÈRES</p> <p>DRUMMONDVILLE</p> <p>ST-HYACINTHE</p> <p>GATINEAU</p>

la Baie nettoie n'importe quoi ... ou presque!

4 DERNIERS JOURS!

SPÉCIAL RENTRÉE

Nous payons la T.P.S.!

la Baie services à domicile

Satisfaction garantie!

<p>NETTOYAGE DE TAPIS</p> <p>2 PIÈCES Tapis mur à mur 29\$</p> <p>4 PIÈCES Tapis mur à mur 55\$</p> <p>MAISON COMPLÈTE 5 pièces tapis mur à mur, 12 marches et un vestibule 89\$</p>	<p>NETTOYAGE DE MOBILIER</p> <p>Canapé toute dimension 59\$</p> <p>NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTO</p> <p>Tapis, banquettes en tissu et coffre arrière. 69\$</p> <p><small>*Appelez pour plus d'informations</small></p>
--	---

Vous avez jusqu'au 7 septembre 1991 pour placer votre commande et bénéficier de notre spécial.

624-0478

Chicoutimi: 690-2471
Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00
Samedi: 9h00 à 12h00

42⁹⁹\$ POUR UN GOODYEAR A 100%

RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURÉ D'ACIER S4S

Dimension, flanc blanc	Bas prix courant	Dimension, flanc blanc	Bas Prix courant
P155/80R13	42,99	P205/75R14	65,99
P165/80R13	46,99†	P205/75R15	65,99
P175/80R13	51,99†	P215/75R15	69,99
P185/80R13	55,99†	P225/75R15	78,99
P185/75R14	56,99	P235/75R15	81,99†
P195/75R14	57,99		

† Radial Skytrack fabriqué par Goodyear



Économies additionnelles jusqu'au 10 août à l'achat de pneus de performance et de pneus de camionnette sélectionnés.

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

PAS DE ZIGONNAGE

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR		CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR	
QUÉBEC 1220, boul. Charest ouest 681-4646	STE-FOY 3115, boul. Hochelaga 653-0841	LES SAULES 3755, boul. Wilfrid Hamel 871-6740	MONTMAGNY 145, boul. Tache O. 248-7270
5701, boul. Les Galeries 622-4191	LÉVIS 155, Route du Président Kennedy 833-3282	CHARLESBOURG 8550, boul. Cloutier 627-0040	DUBERGER 1900, Léon Harmel 683-2521
2600, boul. Montmorency 666-8900		THETFORD MINES 515, boul. Smith 338-5163	



Deux siècles séparent l'aquarelle de gauche (« Château-Richer », 1787) et la photo à droite, prise cette semaine sensiblement dans le même angle et au même endroit, derrière l'église de Château-Richer.

Les propriétaires riverains de Château-Richer en ont ras le bol

Les 212 propriétaires riverains de Château-Richer en ont ras le bol d'être pris en otages et de faire rire d'eux depuis quatre ans dans le dossier des berges du Saint-Laurent.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
18525219
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

3 000 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Ils doivent bientôt s'adresser au premier ministre Robert Bourassa pour lui faire part de la « mauvaise foi » des fonctionnaires qui viennent de reconduire le dossier à la case départ.

C'est ce qui ressort d'une entrevue du SOLEIL avec le maire Léo Laplante, le conseiller Guy-Léonard Tremblay, le président du comité des citoyens, Michel Huot, et la secrétaire-trésorière de ce comité, Suzanne Boivin.

Les citoyens contestent la ligne tracée sur des photos aériennes prises par le gouvernement, le 18 mai 1988. Ce jour-là, dit-on, c'était la plus haute marée de l'année, combinée à la fonte des neiges. Les fonctionnaires ont tracé une ligne sur tout ce qui était inondé.

« On veut avoir la même justice, les mêmes droits qui ont été accordés aux riverains de l'Ange-Gardien et de Sainte-Anne-de-Beaupré », racontent-ils. « C'est le long du fleuve et pas ailleurs que Château-Richer va se développer. »

C'est en effet le long du boulevard Sainte-Anne que le gouvernement a subventionné le service d'aqueduc, rappelle le maire Laplante; c'est également le long de cette artère, elle-même construite sur les berges par le gouvernement, que le ministère de l'Environnement a approuvé la localisation des plans de la future usine d'épuration des eaux usées des municipalités de la Côte de Beaupré.

Les limites de Château-Richer s'étendent sur 10,5 km, le long du fleuve, au sud du boulevard Sainte-Anne. On y retrouve 212 terrains, totalisant 43 millions de pieds carrés inondables. Sur ces 43 millions, 26 millions de pieds carrés de terrain sont utilisables, dont 8 millions sont déjà remplis. Le litige porte donc sur 18 millions de pieds carrés utilisables, mais non remplis.

Le gouvernement défend tout genre de remplissage de terrain, pour ne pas « tuer » l'eau du fleuve et préserver son épuration naturelle. De son côté, la municipalité a adopté un règlement contraire permettant le remblaiement.

« Il y va de la survie de Château-Richer, commente le conseiller Tremblay. Sans la bande riveraine, on ne disposerait plus que de 11 terrains à construire. »

Ces 18 millions de pieds carrés, s'ils pouvaient être remplis et rendus utilisables, rapporteraient un peu plus de 200 000 \$ par année en taxes à cette municipalité de 3800 habitants, estime le maire Laplante.

Comme autre solution, les quatre intervenants voudraient que la ligne tracée sur les photos aériennes du gouvernement, le 18 mai 1988, soit ramenée aux marées hautes moyennes de l'année.

LA VILLE DE
Fossambault-sur-le-Lac
AVIS PUBLIC
DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que les rôles d'évaluation foncier et localif triennaux pour les années 1990-1991-1992 de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac, préparés par la firme Dorion & Hallssey Inc., ont été déposés au bureau de l'Hôtel de Ville, le 29 août 1991.

Avis public est également donné que les dits rôles d'évaluation seront ouverts à l'examen des intéressés de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi.

Toute personne désireuse de porter une plainte à l'égard de modifications apportées à ces rôles, devra compléter obligatoirement une formule de plainte prescrite à cet effet avant le 1er mai 1992 et la déposer à un greffe de la Cour des petites créances et y acquiescer, sous peine de rejet. Une somme d'argent qui variera, en fonction du montant de la valeur inscrite sur l'avis d'évaluation ou le compte de taxes.

DONNÉ À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC, ce 30e jour du mois d'août 1991.

Johanne Bédard,
secrétaire-trésorière

NOUS OFFRONS UNE PAUSE PUBLICITAIRE DE 30 MINUTES AUX FOUS DE LA PUB.



Fous pas fous, c'est fou ce que la pub peut nous faire à tous...
C'est pourquoi nous vous proposons une émission sur la pub, juste sur la pub et rien que sur la pub. Une demi-heure de folie, 100 % garantie.
Fous de la pub. Mercredi 19 h 30 ou dimanche 20 h.

L'autre télé. L'autre vision. **Radio Québec**

Biomasse : accent mis sur les projets de recherche

Le Centre québécois de valorisation de la biomasse mettra l'accent d'ici 1996 sur des projets de recherche comme les nouvelles techniques de compostage, le traitement des boues des usines d'épuration et le traitement des déchets forestiers.

Le gouvernement injecte 17,5 millions \$ pour cinq ans. Le président du Centre, M. Marcel Risi, estime que cette somme, la même que pour les cinq années précédentes, aura un effet de levier estimé entre 50 et 60 millions \$ comparativement à 30 millions \$ pour la période 1986-1991, celle du démarrage.

Parmi les douze personnes nommées au conseil d'administration, on trouve les noms de Michel Amyot, Joël de la Noué, Gilles Frisque et Georges-Albert Tremblay tous de Québec, Bernard Bélanger de La Pocatière, et Jean-Léon Marquis de Rivière-du-Loup. Le Centre québécois de valorisation de la biomasse est un organisme de liaison entre les universités, l'industrie, les ministères et les organismes publics.

St-Étienne devra refaire ses devoirs

CHARNY — La municipalité de Saint-Étienne devra refaire ses devoirs si elle veut se conformer au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Chutes-de-la-Chaudière.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

Le point majeur d'achoppement concerne les activités commerciales que Saint-Étienne veut permettre en zones agricoles. C'est un point auquel Saint-Étienne tient beaucoup, a indiqué le secrétaire-trésorier et coordonnateur de la MRC, Benoît Chevalier.

Les deux parties devront donc s'entendre, mais d'autres municipalités qui auraient souhaité la même chose ont dû se plier aux dispositions du schéma de la MRC. Tant que ce ne sera pas

chose faite, le nouveau plan d'urbanisme de Saint-Étienne ne pourra entrer en vigueur. Les maires n'ont fixé aucun délai à Saint-Étienne pour présenter un plan corrigé.

De son côté, la ville de Saint-Rédempteur a vu son plan d'urbanisme accepté, après y avoir apporté des corrections.

Nouvelle adresse

La MRC déménagera ses pénates cet automne. Elle logera au 8100, rue du Blizard, à Charny. Ce déménagement est lié au désir de la ville de Saint-Romuald de récupérer les locaux qu'elle loue actuellement à la MRC.

Etudiants Etudiantes Etudiants Etudiantes

à l'achat de vos premiers verres de contact

50%

sur toutes les montures en magasin à l'achat de verres correcteurs

De plus, présentez votre

CARTE ÉTUDIANTE

et obtenez avec l'achat de lunettes ou de verres de contact

UN CADEAU SURPRISE

Plaza Laval
2750, ch. Ste-Foy
Ste-Foy, G1V 1V5
653-4954

Beauport
330, rue Seigneuriale
Beauport, G1C 3P1
666-3060

Lévis
126, route Kennedy
Lévis, G6V 6C9
833-1590

Place Fleur de Lys
Entrée N° 4,
550, Wilfrid Hamel
Québec, G1M 2S6
525-4771

Centre Ville Québec
210, boul. Charest E.
Québec, G1K 3H1
529-1714

LES OPTICIENS

Pierre Masson & Lass.

Article publicitaire

LE COURS D'IMPÔT DE H&R BLOCK SE RÉVÈLE AVANTAGEUX POUR LES MÈRES DE FAMILLE

H&R Block répond aux besoins des femmes qui sont à la recherche d'un emploi qui nuirait peu à leur vie familiale et au bon entretien de leur maison. À travers la province, pendant la saison fiscale, des milliers de femmes harmonisent leur vocation de mère et de femme d'intérieur avec une carrière dans la préparation de déclarations de revenus. Comme conseillères fiscales de Block, elles sont libres de choisir les heures de travail qui leur sont particulièrement convenables.

Plusieurs personnes s'aventurent dans cette nouvelle carrière stimulante en s'inscrivant au cours d'impôt H&R Block. Ce cours (permis # CP0072) leur donne de l'expérience pratique dans la préparation de déclarations de revenus. La matière du cours est assimilée graduellement et les étudiants parviennent, à la fin du cours, à maîtriser des situations fiscales complexes. Ils apprennent également à repérer les stratégies fiscales qui permettent de faire des économies.

Les instructeurs d'expérience de H&R Block ont contribué à la formation de milliers de conseillers fiscaux. Les étudiants peuvent assister au cours qui est offert le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine. Ces cours débutent le 18 septembre 1991.

Il est possible que certains gradués soient invités à postuler pour un emploi chez H&R Block, mais ils ne sont nullement obligés d'accepter. Pour s'inscrire ou pour obtenir de plus amples informations au sujet du cours d'impôt, les personnes intéressées peuvent s'adresser au bureau de H&R Block au 1305, chemin Sainte-Foy, ou composer le 688-0398.

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT
688-0398
1305, chemin Sainte-Foy

**Vous voulez ce qui leur va le mieux
mais vous recherchez aussi des achats avantageux.
Voilà pourquoi la sélection Eaton vous est présentée
à prix avantageux Eaton**



La nouvelle saison s'en vient, les enfants ont grandi et vous recherchez des vêtements de qualité qui sauront résister à la vigueur de leurs jeux. Voilà pourquoi Eaton a pensé à vous présenter une sélection de premier plan, à prix avantageux Eaton. La preuve que nous prenons vos désirs au sérieux!

Vestes tout temps

Nylon, avec fermeture et poches à glissière.

Tailles: 4 à 6X.
26⁹⁹
TOUS LES JOURS

1. Pour garçons. Combinaisons de turquoise ou de pourpre.
2. Pour filles. Combinaisons de fuchsia ou de pourpre.
Tailles: 7 à 14.

29⁹⁹
TOUS LES JOURS

3. Pour garçons. Turquoise ou bleu Windsor.
4. Pour filles. Combinaisons de turquoise ou de pourpre.

Costumes de neige pour les tout-petits

Nid d'ange en nylon «Tactel», avec confortable capuchon doublé.

5. Pour enfants, avec moufles et chaussons. Fuchsia-turquoise-vert ou turquoise-vert-orange. Tailles: 12, 18, 24 mois.

34⁹⁹
TOUS LES JOURS

6. Nouveau-né. Rose-menthe ou bleu-menthe. Taille unique (6 à 9 mois).

29⁹⁹
TOUS LES JOURS

Rayons des vêtements pour enfants, 210-211-232.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



Louis-Guy
LEMIEUX

Le métro, enfin!

Depuis le temps qu'on l'attendait...

La région de Québec aura son métro avant l'hiver. Un métro de surface, mais tout de même.

Le « métrobus » permettra de se rendre de place d'Youville au centre commercial de Place Laurier en 22 minutes. De Saint-Roch à l'université Laval en 19 minutes. De la rue de Lavigerie, à Sainte-Foy, jusqu'au bout de Beauport ou Charlesbourg en un peu plus d'une demi-heure. Il s'agit d'une économie de temps de 30 % à 50 %, selon la CTCUQ.

Le tout se mettra en branle à partir de la fin octobre. Si, bien sûr, une nouvelle contestation ne tue pas cette formule de transport en commun qu'on aurait dû instaurer bien avant.

Bizarrement, l'annonce de la réalisation prochaine du projet de métrobus a suscité plus d'opposition que d'enthousiasme au sein de la population.

N'eut été de la patience têtue des administrateurs de la CTCUQ, son président Claude Larose en tête, cette révolution dans le transport en commun à Québec aurait pu avorter.

Les commerçants et les maisons d'affaires du boulevard Saint-Cyrille ont crié au meurtre devant la perspective de perdre quelques stationnements de rue au profit d'une voie réservée aux bus rapides. Ils demandaient que le métrobus soit dévié sur Grande-Allée, entre les rues Turnbull et Belvédère.

Ces gens d'affaires avaient en partie raison jusqu'au moment où la CTCUQ a annoncé qu'un usager pouvait descendre du métrobus et remonter avec le même billet, à l'intérieur d'un délai de 90 minutes. Cette formule souple fera gagner de l'achalandage aux maisons d'affaires situées le long du réseau.

Seule la mauvaise volonté peut maintenant permettre de s'opposer à la formule métrobus telle que bonifiée et présentée publiquement par l'équipe de M. Larose, la semaine dernière.

D'autant plus que les commerçants de Saint-Cyrille ont obtenu gain de cause finalement. Le métrobus n'empruntera pas Grande-Allée, mais le stationnement le long du trottoir sera permis sur ce tronçon.

Une mentalité potagère

Il n'y a donc plus d'irritants sérieux pour empêcher la région de Québec de bénéficier d'un service de transport en commun convenable. C'est-à-dire rapide.

Il faut retenir cependant que le métrobus aura été mis en place dans l'apathie générale de ses usagers et malgré l'opposition d'une partie de la population marchande.

On touche là à une des caractéristiques propres aux habitants de Québec. Un atavisme profond fait que le Québécois de Québec n'est pas encore arrivé en ville. Il n'est pas un véritable citadin. Il n'a pas encore acheté le développement urbain.

Un maraîcher de l'île d'Orléans ou un éleveur de la Côte-du-Sud sommeille en chaque Québécois de Québec. Celui-ci voudrait pouvoir faire pousser ses plans de tomates sur la voie publique. Il verrait bien ses écuries en plein faubourg Saint-Jean.

Le Québécois veut un aéroport international pour aller à Paris en six heures, mais il ne supporte pas d'attendre cinq minutes dans un bouchon.

Le Québécois veut un niveau de vie comparable aux habitants des grandes capitales du monde, mais il sort ses pancartes de manifestant à chaque fois qu'un projet d'édifices commerciaux ou administratifs dépasse en gabarit le toit de sa propre maison.

Le Québécois de la région est tout fier, en voyage, de dire qu'il vient de Québec, mais il n'acceptera jamais de payer une cenne noire sur son compte de taxes pour entretenir la beauté de sa ville-centre.

Le Québécois veut un service de transport en commun rapide, pas cher et à sa porte, mais il ne peut imaginer d'aller travailler ou magasiner autrement que dans son char personnel.

Pour sauver quatre ou cinq stationnements de rue, mal placés et dangereux d'ailleurs, les propriétaires de la Jonction de Sillery, coin des Érables et Saint-Cyrille, ont fait signer une pétition largement suivie. On y lisait, entre autres arguments, qu'il fallait empêcher le métrobus de passer parce qu'il provoquerait un courant d'air trop violent...

Plus potager que ça, tu prends...le tramway hippomobile!

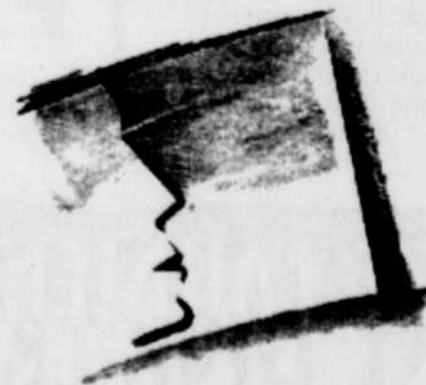
LA FONDATION QUÉBÉCOISE DES MALADIES MENTALES

et

Les Caisses d'économie Desjardins

présentent

SANTÉ EN TÊTE



MARCHETHON DE 30 HEURES
AU PROFIT DE LA FONDATION, EFFECTUÉ PAR
GASPARD BOURQUE, EX-MALADE MENTAL.
KIOSQUES D'INFORMATION ET CONFÉRENCES-MIDI SUR
DIVERSES PROBLÉMATIQUES EN SANTÉ MENTALE.

5, 6, 7 septembre
Place Fleurs de Lys

50% des profits remis à la Fondation Robert-Giffard
Venez marcher avec Gaspard ou commanditez-le auprès de :



La Caisse d'économie Desjardins
Une force au travail

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-ROMUALD

Travaux routiers

La ville de Saint-Romuald avise la population qu'une portion du chemin du Fleuve, située entre les rues de l'Église et des Bouleaux, sera fermée à la circulation aujourd'hui afin de permettre la réalisation de certains ouvrages souterrains reliés à la construction de la nouvelle bibliothèque municipale. Les usagers du transport en commun et du transport scolaire sont invités à prendre l'autobus à l'est de la rue de l'Église ou à l'ouest de la rue des Bouleaux.

LÉVIS

Concert Mozart avec André Laplante

Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, la fondation du Collège de Lévis convie les mélomanes à un concert Mozart offert par le pianiste de réputation internationale, André Laplante. Accompagné par l'Orchestre symphonique de Québec, dirigée pour l'occasion par Bernard Labadie, le virtuose interprétera l'ouverture Don Giovanni, le Concerto no 21 en do majeur et la Symphonie no 40. Cet événement unique dans la région sera présenté le 30 octobre à l'auditorium du Collège de Lévis. L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, assumera la présidence d'honneur du concert Mozart. Les billets sont actuellement en vente (25 \$ et 30 \$) au bureau de la fondation (833-3699).

QUÉBEC



Rue des Remparts

Deux petites voitures stationnées sur le promontoire de la rue des Remparts dans le Vieux-Québec, ont pris feu, en soirée lundi. Les flammes ont causé des dégâts légers à une pension voisine.

CHICOUTIMI

Voleurs interceptés

La police a fait d'une pierre deux coups lundi, en appréhendant trois voleurs lors d'une opération-radar effectuée sur le boulevard Martel, à Chicoutimi. Les deux patrouilleurs de la SQ ont remarqué que les trois occupants du véhicule avaient pas mal de bagages. En fouillant, ils ont constaté qu'il s'agissait de matériel volé quelques minutes plus tôt dans une résidence du Canton Tremblay. Ian Laberge, 19 ans, Michel Boivin, 19 ans et Nicolas Boulé, 18 ans, tous de Chicoutimi, ont été accusés hier de vols.

RIMOUSKI

Camions dévalisés

Onze camions appartenant à Transport Thérberge de Rimouski ont été délestés de leur marchandise lundi matin. L'inventaire de la cargaison volée n'est pas encore complété. La police n'a arrêté personne.

À la suite des incendies de l'été sur la Côte-Nord

Jusqu'à 32 \$ par jour aux évacués

Le gouvernement du Québec versera jusqu'à 32 \$ par jour en compensation

aux familles qui ont été évacuées en juillet pendant que des incendies de forêt

ravageaient la Côte-Nord. On estime que 3 110 personnes ont ainsi été

déplacées, notamment à Ragueneau et sur la réserve de Betsiamites.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le conseil des ministres a adopté mercredi dernier les détails du programme d'aide qui s'adresse également aux municipalités, réserves indiennes et à certaines entreprises. On annoncera d'ailleurs aujourd'hui l'ouverture immédiate d'un bureau d'aide financière, à Ragueneau, pour répondre aux demandes des citoyens.

Un communiqué publié hier par le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, révèle que l'indemnisation offerte aux personnes est de 12 \$ par jour pour le premier adulte et 5 \$ par personne additionnelle jusqu'à une limite de 32 \$ par famille. Toutefois, un supplément maximum quotidien de 22 \$ pourra s'ajouter « pour les frais divers ».

En ce qui concerne les municipalités et les réserves indiennes, le programme gouvernemental prévoit que Québec assumera tous les frais qui ont été encourus par ces administrations pour l'évacuation et l'accueil des évacués.

Quant aux dépenses faites par les municipalités et réserves pour combattre les incendies et fournir des services aux sinistrés, le gouvernement n'en remboursera que 10 % jusqu'à concurrence d'un total représentant 1 \$ par habitant de la municipalité ou de la réserve concernée et 75 % au-delà de cette somme.

Sont aussi admissibles au programme les agriculteurs qui ont payé pour évacuer leurs animaux. Québec compensera également les pertes nettes assumées par ceux qui ont vendu leur bétail avant terme.

Quant aux entreprises, le gouvernement les indemnifiera strictement pour les pertes de revenus nets provoquées par l'évacuation de la population ou la mise en place des barrages routiers.

Ces indemnités sont plafonnées à 25 000 \$ et ne seront payées que dans le cas où au moins la moitié des actifs sont détenus par des personnes qui ont comme principale occupation de gérer cette entreprise et qui en tirent leur principal moyen de subsistance.

Les réclamations devront être acheminées au ministère de la Sécurité publique avant le 11 novembre et les décisions qui seront ensuite rendues pourront faire l'objet d'une demande de révision dans les 45 jours suivants.



Sillery offre 6753 \$ au frère d'un conseiller pour déplacer son garage

Le conseil municipal de Sillery a accepté, hier soir, de défrayer 6753,49 \$ des dépenses encourues par M. Louis Brisson, frère de la conseillère Marie Brisson, pour déplacer son garage qu'il avait commencé à construire, sans permis et de façon dérogatoire.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

La raison invoquée est que l'urbaniste Richard Gourde aurait fourni, verbalement, des « informations déficientes » à M. Brisson concernant la réglementation. Ce que ne semble pas accepter l'urbaniste puisque dans un document envoyé au directeur général Claude Delisle il dit ne pas vouloir s'associer « à une démarche ayant pour effet que des dommages soient consentis au demandeur ».

Cette histoire remonte en septembre 1990. M. Brisson obtient un permis de démolition de l'édifice du 1565 avenue du Ruisseau. Puis, il présente au service d'urbanisme un projet de maison avec un

garage combiné. Un peu plus tard l'urbaniste et M. Brisson examinent la possibilité d'un garage détaché du bâtiment principal. Le 5 novembre, la ville lui accorde un permis de construction pour la résidence et spécifie que ça ne concerne pas le garage. Mais M. Brisson avait déjà commencé les travaux. La preuve : le 26 octobre, M. Gourde lui a envoyé une lettre l'enjoignant de cesser tous travaux de construction tant qu'il n'aurait pas le permis. Le permis pour construire le garage a été émis le 7 novembre.

Malgré ces travaux faits sans permis et en dérogation du règlement municipal, M. Brisson envoie une réclamation en dommages que la ville reçoit le 13 novembre mais da-

tée du 8 novembre. Le 15, le directeur général de la ville, M. Claude Delisle, répond à M. Brisson et lui invoque les risques qu'il encourt en construisant sans permis. En même temps, il note qu'il est disposé à recommander au conseil un dédommagement vu que l'urbaniste aurait laissé entendre, verbalement, à M. Brisson, qu'il pouvait construire là où il a effectivement commencé ses travaux sans permis. Le directeur général suggère d'acquitter la moitié des frais de 6753,49 \$, et non de la somme totale de 8005,99 \$ soumise par M. Brisson, soustrayant de cette dernière note les frais légaux, les frais d'arpentage et ceux relatifs au plan d'architecture.

Il fut mis en lumière que, suite à l'avis de l'urbaniste d'arrêter les travaux qui étaient faits sans permis, le propriétaire, M. Brisson et sa soeur, Mme Marie Brisson, maintenant conseillère municipale, mais alors candidate de Vision-Sillery, puisque la mu-

nicipalité était en pleine campagne électorale, sont allés voir la mairesse Margaret Delisle. Celle-ci aurait alors informé M. Brisson qu'il pouvait reculer son garage pour le rendre conforme à la réglementation municipale et que la ville allait le dédommager. Mme Delisle admet ces faits, précisant qu'elle ne savait pas, à ce moment, que M. Brisson n'avait pas de permis.

Vu que M. Brisson avait entrepris ses travaux sans permis, les membres du conseil se sont opposés à dédommager M. Brisson le 17 juin dernier. En juillet, le conseil, en comité plénier encore, a décidé de défrayer la totalité des 6753,49 \$ que le directeur général aurait aimé diviser en deux. On a préféré croire M. Brisson plutôt que l'urbaniste.

Le conseiller indépendant Paul Shoiry a voté contre cette proposition d'abord parce que les travaux avaient été faits sans permis et aussi « en regard de contradictions » qu'il rencontre dans le dossier.

Preuves d'une occupation amérindienne à Rimouski

□ Vestiges datant de 7000 à 9000 ans

RIMOUSKI — Des archéologues ont mis au jour, à Rimouski, des vestiges lithiques prouvant qu'il y a eu occupation amérindienne préhistorique dans cette partie du Québec il y a entre 7000 et 9000 ans.

par Ernie WELLS
Collaboration spéciale

Il s'agit, selon les archéologues du ministère des Transports et de l'université de Montréal, d'un des plus vieux sites archéologiques au Québec.

Ces fouilles ont permis de découvrir des vestiges appartenant à la culture paléoindienne

dont on a déjà identifié la présence du côté nord de la Gaspésie et dans les Maritimes, puis maintenant à Rimouski. Les archéologues ne croyaient pas à une occupation de groupes préhistoriques aussi loin à l'ouest de la Gaspésie.

Parmi les quelque 70 vestiges retrouvés, il s'agit essentiellement de quatre à cinq

groupes d'outils en pierre dont des pointes de flèches, des grattoirs, et des forets pour percer différents matériaux.

Cette découverte importante s'inscrit dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 20, et de la construction du tronçon Bic-Rimouski. Le site archéologique est situé en plein centre du tracé de la rampe de sortie menant sur le boulevard Arthur-Buies, dans le secteur sud de Rimouski.

Hier, en conférence de presse sur les lieux mêmes des fouilles qui se poursuivent d'ai-

leurs jusqu'à la mi-septembre, le directeur du bureau régional de Transports Québec, M. Jean-Louis Loranger, a indiqué que cette découverte ne mettait aucunement en cause le projet de construction du tronçon de l'autoroute 20 entre la rue Tessier et la route 232. Ces travaux au coût de 2 millions \$ doivent débuter cet automne puisque le contrat doit être accordé à l'entrepreneur dans la semaine du 9 septembre.

C'est d'ailleurs en raison de ces travaux que ces vestiges ont pu être découverts, puisque le ministère des Transports inter-

vient toujours sur le terrain avant les travaux pour faire les études d'impact afin de protéger les milieux naturels et culturels menacés par l'intervention humaine.

Les fouilles ont débuté le 5 août. Les archéologues croient avoir découvert le potentiel le plus intéressant du site, lequel se situe à une altitude de 85 mètres du fleuve. Il y a 10 000 ans, les eaux se situaient à 60 mètres. Selon les archéologues, les terrains où sera construit l'échangeur de la route 232 étaient jadis un rivage.

PLACE LAURIER
PLACE LAURIER

VOUS INVITE

4 AU 7
SEPTEMBRE

PLACE À LA SANTÉ avec le Salon annuel du YMCA de Québec qui se tiendra dans le mail Est de Place Laurier. Vous pourrez à cette occasion venir y cueillir des informations concernant le YMCA ou y chercher des conseils reliés à la santé.

Venez aussi tenter votre chance aux concours qui s'y dérouleront.
Une invitation à tous!

3 AU 11
SEPTEMBRE

Profitez de l'événement services et économisez sur une foule de produits et services. Renseignez-vous auprès des marchands participants.

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES